

Gledhill, Christopher 2008b. Les constructions verbo-nominales en français et en espéranto : un cas spécifique de « glissement phraséologique ». In Peret Blumenthal & Salah Mejri (éd.) *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, Beiheft 36, 71-84. ISBN 978-3-515-09252. (PDF)

## LES CONSTRUCTIONS VERBO-NOMINALES EN FRANÇAIS ET EN ESPÉRANTO : UN CAS SPECIFIQUE DE « GLISSEMENT PHRASEOLOGIQUE »

Par CHRISTOPHER GLEDHILL

La phraséologie d'une langue « inventée » témoigne-t-elle du figement que l'on observe dans les langues « naturelles »? Afin de répondre à cette question, nous comparons ici une catégorie particulière d'expressions en français et en espéranto : les constructions verbo-nominales (VN). Si les propriétés des VN sont largement connues pour le français (Gross 2005, Gledhill 2007), ce n'est pas le cas pour l'espéranto. Or, le cas unique de la *lingvo internacia* nous permet de regarder ces constructions d'un œil nouveau. Le lexique de l'espéranto vient majoritairement des langues romanes. Mais les constructions des langues « donatrices » ne sont pas toujours conservées (*avoir besoin = bezoni, avoir soif = soifi*), et les calques n'ont pas toujours la même distribution (*poser / soulever une question = fari / levi / meti / starigi demandon*). Ce genre de différence est imputable en partie à des facteurs stylistiques et structurels, notamment à la morphologie agglutinante de l'espéranto. Mais nous soulignons ici un troisième facteur – le « glissement phraséologique ». Ce terme réfère à spécialisation lexico-grammaticale (Halliday 1985, Halliday / Matthiessen 2004) que l'on peut observer d'abord dans une variété de langue, et puis ensuite dans l'ensemble du système. Or, il est particulièrement étonnant d'observer ce phénomène à l'œuvre en espéranto, une langue qui vit en principe dans l'anarchie stylistique la plus totale.

### 1. INTRODUCTION

Selon une déclaration de la *Société linguistique de Paris* de 1905, les linguistes ne devraient pas discuter de l'origine des langues, ni des projets de langues universelles. Si les philologues modernes ont largement oublié le premier de ces interdits, ils semblent toujours respecter le deuxième ; ce qui est regrettable. Parce que les centaines de projets, allant du *Real Character* de Wilkins (1668) au *Basic English* d'Ogden (1930), soulèvent des problèmes fondamentaux pour la théorie linguistique. Est-il possible de confectionner une « langue parfaite » (Eco 1993) ? Dans quelle mesure les projets comme l'*Esperanto* (Zamenhof 1887) ou le *Novial* (Jespersen 1928) peuvent-ils aspirer au statut de « langue naturelle » ? Dans les rares cas où ces projets sont utilisés pour la communication effective, présentent-ils des originalités par rapport aux langues nationales sur lesquelles ils sont basés ? Autrement dit, une langue « sans domicile fixe » comme l'espéranto, peut-elle posséder une phraséologie stable ou est-elle vouée, comme certains pourraient le penser, à l'anarchie ?

L'espéranto est à beaucoup d'égards un phénomène unique, un « objet verbal non identifié ». Parmi tous les autres projets de langue recensés, il a le plus grand nombre de locuteurs compétents (au minimum 100 000 personnes) ainsi qu'un

petit nombre de locuteurs natifs (environ 1 000 personnes) (Edwards 1984, Large 1985). Mais si ces chiffres sont comparables à de nombreuses communautés linguistiques minoritaires, le statut de l'espéranto est entièrement différent. Ses adhérents définissent la spécificité de la langue dans les termes de l'aménagement linguistique : l'espéranto est une langue auxiliaire, internationale et planifiée (Blanke 1985, Schubert 1989, Tonkin 1997, Yaguello 2006). Mais le profil sociologique des locuteurs est aussi unique : il s'agit en général d'une communauté scolarisée, polyglotte, politiquement engagée et, en termes de textes traduits et produits, prolifique. Pourtant, la plupart des linguistes refusent encore de considérer l'espéranto comme un objet digne de leur intérêt. Pour eux, l'espéranto restera toujours une langue « artificielle », le gadget d'un culte utopique. Les études descriptives sur des questions de langue sont donc assez rares. Il existe des dictionnaires de référence (Waringhien / Duc Goninaz 2002) ainsi que des grammaires détaillées (Kalocsay / Waringhien 1985). Mais à part des introductions sur la langue (Wells 1979, Cherpillod 1989), ainsi que certaines études plus spécialisées sur la créativité stylistique ou le statut des proverbes et des expressions figées en espéranto (Lo Jacomo 1981, Mjasnikov 1989, Fiedler 1998, Dasgupta 1993), il existe peu d'études sur la « lexico-grammaire » de l'espéranto. Nous avons décrit l'espéranto (Gledhill 2000a) du point de vue de la linguistique de corpus et de la théorie systémique fonctionnelle de Halliday (1985, Halliday / Matthiessen 2004). Dans cet article, nous poursuivons cette problématique, en nous concentrant sur un phénomène précis : les constructions verbo-nominales (VN).

Une construction VN comporte un verbe générique (le pivot syntaxique du prédicat) et un nom spécifique (un élément précisant la « portée » d'un procès sémantique) (Gledhill 2007). Cette définition regroupe les locutions de la grammaire traditionnelle (*avoir besoin, mettre fin*), ainsi que des constructions moins figées (*poser une question, prendre une décision*). Or, les constructions VN n'ont pas la même distribution dans toutes les langues. Par exemple, le verbe *fari* (faire) en espéranto est employé dans des constructions différentes de son doublet français :

– *faire* + *connaissance, un dessin, la fête, froid, partie, un pas, le point, usage, ...*

– *fari* + *baton* (donner un coup), *decidon* (prendre une décision), *demandon* (poser une question), *distingon* (faire une distinction), *viziton* (rendre visite), ...

Les linguistes formalistes se sont beaucoup intéressés à ces expressions, notamment en français (Vivès 1984, Giry-Schneider 1987, Gross 2005). Mais notre approche est différente. Notre objectif n'est ni de répertorier les différentes sous-catégories de « verbes-supports », ni de proposer des critères formels pour leur identification. Pour nous, les constructions VN ne sont ni des équivalents d'un prédicat profond (comme le croient certains grammairiens), ni des exceptions idiomatiques (comme le laissent penser certains lexicographes). Pour nous, les constructions VN constituent plutôt une ressource stylistique au même titre que d'autres ressources lexico-grammaticales comme le passif ou l'extraposition. Les VN ont en effet une fonction textuelle particulière : elles sont associées à un style impersonnel, où l'énonciateur évite de préciser l'étendue du procès exprimé par le N. C'est surtout cette spécialisation fonctionnelle qui

explique le degré de figement non seulement de la paire  $V + N$ , mais aussi de son contexte lexico-grammatical plus étendu.

Or, nous avons proposé (Gledhill 2000), que le figement phraséologique a ses origines dans les discours spécialisés. Lorsque le figement, dans la forme d'un schéma lexico-grammatical régulier, se répand dans le système général, nous sommes en présence d'un phénomène diachronique et diaphasique que nous appelons « glissement phraséologique ». Quand cette forme est ensuite empruntée et passe dans les discours divergents de la langue « -cible », elle se fige davantage, par contact et par contraste avec les formes concurrentes du nouveau système. Il est ainsi intéressant dans le cas de l'espéranto d'observer à quel point, dans l'espace d'un siècle, une langue qui n'a pas une communauté linguistique dans le sens classique du terme a développé un système lexico-grammatical aussi cristallin et aussi symétrique que celui de ses langues « -sources ».

## 2. LES CONSTRUCTIONS VN EN FRANÇAIS

Plusieurs linguistes (Giry-Schneider 1987, Grimshaw / Mester 1988, Kearns 1989, Di-Scullo / Rosen 1991, Staib 1996, Kim 1998, Allerton 2002) ont tâché d'identifier des propriétés morpho-syntaxiques des constructions VN. Nous résumons ces propriétés dans la liste suivante. Les premiers critères (V1–4) soulignent le comportement « verbal » de la construction VN dans son ensemble :

**V1 Équivalence.** Les constructions VN sont parfois apparentées à un V simple (*faire une recommandation : recommander, mettre un bémol : bémoliser*). Mais ces équivalences ne sont pas toujours symétriques (*poser une question : ?questionner*). Et il manque souvent un équivalent pour les prédicateurs complexes ou locutions (*avoir besoin : ? ; besogner, mettre un terme : ?, faire chou blanc : ?*)

**V2 Valence.** Les constructions VN ont les mêmes types d'arguments que les V simples. Dans le cas des prédicateurs complexes, le complément est souvent réalisé par un groupe prépositionnel en français : *Pat a fait don de son corps à la médecine* (où *corps* = complément affecté, *médecine* = complément bénéficiaire)

**V3 Voix.** Certaines constructions VN peuvent être passivées, selon le statut référentiel du complément : *on fait des recommandations : certaines recommandations ont été faites*. Par contre, les N dans les prédicateurs complexes ne peuvent être passivés, ce qui démontre que ces éléments sont intégrés dans le groupe verbal (*?don a été fait de son corps par Pat*)

**V4 Aspect.** Les constructions VN servent à exprimer un aspect lexical proche du parfait (Vivès 1984). L'aspect est associé, en anglais en tout cas, par la présence de l'article indéfini : *She laughed : She gave a laugh* (= accomplissement) / *She laughed for two minutes : ?She gave a laugh for two minutes*. Cette observation nous semble moins pertinente pour le français, même s'il est possible de proposer des exemples comme : *Elle a beaucoup ri : Elle a poussé un rire diabolique* (= accomplissement) vs *Elle riait pendant deux minutes : ?Elle poussait un rire diabolique pendant deux minutes*.

Une deuxième série de critères (N1–4) réfère à l'autonomie référentielle du N dans la construction VN :

**N1 Détermination.** Le déterminant dans une locution est souvent absent ou figé (*avoir besoin, faire partie de, prendre une décision*). Dans les prédicats complexes, par contre, le N peut être désolidarisé et prend des déterminants plus variables : *Pat a pris cette décision*.

N2 **Extraction.** Le N dans certaines constructions VN peut être extrait dans une construction clivée : *C'est la décision que Pat a prise.*

N3 **Qualification.** Le N dans certaines constructions VN peut être qualifié par des constructions relatives : *Pat a pris la décision qui s'imposait.*

N4 **Conversion.** Le N dans certaines constructions VN peut servir de référent discursif, dans des structures nominales comme *Il faut respecter la décision que Pat a prise.*

Alors que les linguistes formalistes privilégient l'identification de sous-catégories de plus en plus fines, nous proposons plutôt un critère fonctionnel pour établir une seule catégorie homogène d'expressions VN (Gledhill 2007). Nous basons notre analyse sur le modèle systémique-fonctionnel de Michael Halliday (1985, Halliday / Matthiessen 2004, Banks 2000). Ce modèle suppose que plusieurs niveaux de signification participent simultanément à la composition des messages. Trois niveaux en particulier sont pertinents pour rendre compte des différents types de construction VN : i) fonction syntaxique (prédicateur, complément), ii) structure lexicale (groupe verbal, groupe nominal) et iii) rôle sémantique (procès, participants). On peut visualiser ces niveaux ainsi :

1)	<i>Pat</i>	<i>/ a fait</i>	<i>/ un gâteau</i>
Fonction	S	F / P	C
Structure	GN	GV	GN
Rôle	AGT	MAT	MED <sup>1</sup>

Dans cet exemple, un emploi « prototypique » du verbe transitif *faire*, le verbe est un prédicateur (P) sur le plan syntaxique i), sa fonction étant de signaler une assertion (réalisée en français par l'accord entre sujet S et flexion F). Sur le plan sémantique iii), la proposition entière exprime une activité matérielle (MAT), associée à un participant exprimant la cause, ou l'agent du procès (AGT) et un participant inhérent appelé « médium » dans le système ergatif de Halliday (MED). C'est donc au niveau des rôles sémantiques que nous pouvons distinguer les « co-occurrences » VN comme *Pat a fait un gâteau*, des « constructions » VN comme (2) *Pat a fait une remarque*. Cet exemple serait analysé de la façon suivante :

2)	<i>Pat</i>	<i>/ a fait</i>	<i>/ une remarque</i>
Fonction	S	F / P	C
Structure	GN	GV	GN
Rôle	MED	MEN	PROC

Dans ce cas, le C n'est pas modifié par le procès, mais contribue à l'expression d'un procès mental (MEN) où le S exprime le participant inhérent du procès (MED) et le C exprime la « portée » du procès (ici signalée par PROC). La *portée* est une forme de métaphore grammaticale où le procès est désigné ou délimité par un élément du prédicat qui n'est pas le prédicateur (le V lexical). Notons en passant que ce système d'annotation nous permet de signaler sans ambiguïté que les N dans les deux cas sont des compléments : dans (1) et (2), les C peuvent être interrogés, *que fait Pat ?*, passivés *le gâteau fait par Pat / quelle remarque a-t-elle*

1 Le système d'annotation adopté ici est celui du système « ergatif » de Halliday.

*faite* ?, et pronominalisés *c'est Pat qui l'a fait*. La seule différence est que dans (2) le rôle sémantique du C n'est pas un médium inhérent du procès, mais plutôt la désignation d'un procès mental. Il est important de rappeler que le verbe *faire* n'a pas disparu : le V dans les deux cas porte la morphologie associée à une assertion prédicative. Et sur le plan sémantique, contrairement à ce que prétendent certains grammairiens (Giry-Schneider 1987, Gross 2005), ce V a toujours un rôle à jouer : dans (1) *faire* réfère elliptiquement à un procès matériel (MAT) dont la cohérence dépend de la présence de deux participants appropriés (un producteur et un produit). De même, dans (2) *faire* réfère à un procès mental (ou procès « communicatif »), mais qui est conceptualisé comme un acte de création matérielle (*faire*).

Il est important de noter également que la notion de portée ne correspond pas toujours au « nom prédicatif » de la linguistique formelle, ni à l'« objet interne » de la grammaire comparative (Larjavaraa 1997). La portée correspond à tout élément du prédicat qui contribue décisivement à l'expression du procès. Ainsi, les N dans des exemples comme *mettre un terme, faire chou blanc* « délimitent » le procès, sans le « désigner », ce qui est le cas avec un N prédicatif comme *faire une remarque*. De même, la portée n'est pas toujours exprimée par un complément. Le terme s'applique également aux N qui sont intégrés dans le groupe verbal (GV). Ainsi, dans (3) le N exprime la portée d'un procès mental (MEN), mais on constate également un C correspondant au participant affecté par ce procès (MED) et un S correspondant à un participant source (ou « phénomène ») :

3)	<i>Pat</i>	<i>/ a fait</i>	<i>peur</i>	<i>/ aux électeurs.</i>
Fonction	S	F / P		C
Structure	GN	GV		GP
Rôle	PHEN	MEN	PROC	MED

Cette configuration correspond au schéma très productif des « locutions verbales », ou ce que nous appelons des « prédicateurs complexes ». Ces constructions servent souvent à introduire un deuxième prédicateur, par exemple *avoir lieu de penser...*, *avoir la chance de se revoir*. Dans les termes de Halliday, cette construction exprime une « facette » ou un aspect lexical qui évalue le procès principal exprimé par le deuxième V. Dans le cas d'*avoir* + N (sans article), cette évaluation est souvent cognitive : *avoir* + *besoin, conscience, envie, honte, lieu (il y a lieu de), occasion, peur, pitié, raison, soin...* + *de V*. Avec un article défini, il s'agit souvent d'une attribution : *avoir le / la* + *capacité, chance, courage, don, droit, faiblesse, liberté, mérite, pouvoir, possibilité, responsabilité, propriété, sentiment, temps...* + *de V*.

Mais la notion de portée ne se limite pas aux exemples où le V est générique (*avoir, faire, mettre*). Le terme s'applique aux compléments « cognats » de V spécifiques comme dans *chanter une belle chanson, jouer le jeu*, etc. La portée est aussi présente dans des exemples où le C exprime un rôle sémantique proche d'un circonstanciel. Ainsi, dans l'exemple (4), le C n'est pas affecté par le procès, mais délimite l'étendue spatiale (CIRC) d'une activité matérielle :

4)	<i>Pat</i>	<i>/ a escaladé</i>	<i>/ la falaise.</i>
Fonction	S	F / P	C
Structure	GN	GV	GN
Rôle	AGT	MAT	CIRC

À cet égard, nous devons aussi mentionner des exemples où la portée est exprimée par un élément qui n'est ni un C ni un N. Il s'agit de prédicats complexes où un ajout (*adjunct*) exprime la portée, comme *mettre en cause*, *prendre en compte* :

5)	<i>Pat</i>	<i>/ a mis</i>	<i>/ en cause</i>	<i>/ l'enseignement primaire</i>
Fonction	S	F / P	A	C
Structure	GN	GV	GP	GN
Rôle	MED	MEN	PROC	PHEN

Les constructions de ce type sont très productives en français, permettant de nombreuses permutations du type N4 (*mise en cause*, *mise en scène*, *prise en charge*, *prise en compte*). Ces constructions « verbo-adverbiales » constituent une ressource lexicale comparable aux constructions à particules séparables de l'anglais (qui seraient d'ailleurs analysées dans les mêmes termes).

### 3. LES CONSTRUCTIONS VN EN ESPÉRANTO

Dans la section précédente, nous avons présenté une analyse unifiée des constructions VN en français. Nous nous tournons maintenant vers une analyse contrastive de ces expressions en espéranto. L'intérêt de cette comparaison réside dans le fait que le lexique de l'espéranto est entièrement emprunté à des langues étrangères, majoritairement des langues romanes. La question qui se pose est la suivante : la phraséologie de l'espéranto est-elle la même que celle de ses langues « sources », ou y perçoit-on un glissement vers une nouvelle phraséologie ?

Il existe au moins trois influences sur la phraséologie de l'espéranto. En premier lieu, des *facteurs sociolinguistiques* et *stylistiques*. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le style adopté par les espérantistes a toujours été assez conservateur, en dépit du fait que ses locuteurs viennent de divers horizons et ne maîtrisent pas la langue de la même façon. Les conditions dans lesquelles l'espérantisme a évolué dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle ont certainement contribué à cette stabilité. Les premiers espérantistes étaient, comme l'inventeur Zamenhof, des cosmopolites polyglottes. Puisque ces pionniers étaient peu nombreux, ils constituaient une communauté assez homogène. De même, ils devaient pratiquer déjà une phraséologie assez stable, basée sur le brassage des grandes langues impériales de l'époque : l'allemand, le français, le russe. Par la suite, de nombreux adhérents correspondirent avec Zamenhof sur des questions de langue et de style. On peut aussi souligner l'importance des premiers textes (recueillis dans Zamenhof 1887) : des traductions, des exercices de langue et des concordances de proverbes tous écrits par la même personne (Zamenhof en 1887). Ces écrits ont servi de modèle pour de nombreuses constructions qui subsistent dans la langue d'aujourd'hui.

Le deuxième facteur principal concerne les *particularités structurelles* de l'espéranto. Généralement parlant, l'espéranto a une préférence pour des composés lexicaux plutôt que des composés syntaxiques, ce qui réduit le rôle des constructions VN dans cette langue. Nous pouvons résumer ces tendances ainsi :

i) Une morphologie grammaticale agglutinante. Les affixes grammaticaux de l'espéranto ont la particularité de signaler la catégorie du lexème auquel ils s'attachent. Les noms sont signalés par *-o*, les adjectifs par *-a*, les adverbes par *-e*, les verbes (au présent) par *-as*, etc. Ce système favorise la formation de prédicateurs simples plutôt que de constructions VN. Par exemple, *avoir besoin* a comme équivalent *bezoni*, dérivé du nom *bezono* (besoin) + affixe verbal *-i*. De même, des expressions comme *timi* (avoir peur) et *varmi* (avoir / faire chaud), sont dérivées du nom *timo* (peur), et de l'adjectif *varma* (chaud)

ii) Une morphologie lexicale isolante. Les affixes lexicaux de l'espéranto sont « isolants » dans la mesure où ils sont aussi productifs que les racines lexicales. Par exemple, le verbe *malvarmi* (avoir / faire froid) est composé d'un préfixe exprimant l'antonymie *mal-* + *varmi*. De même, le verbe *timi* (du latin *timere*) signifie « avoir peur ». Pour traduire *faire peur*, un suffixe causatif *-ig-* (basé sur une forme analogue en hébreu) est utilisé pour former *timigi*. Mais *igi* est aussi un verbe autonome, ce qui crée deux structures résultatives : *vi igas ilin ridi* et *vi ridigas ilin* (tu les fais rire).

Ces propriétés morphologiques expliquent en partie le faible nombre de constructions VN en espéranto, surtout les prédicateurs complexes du type *avoir besoin*, *faire peur*, etc. À cela s'ajoute le fait que l'espéranto ne possède pas d'article indéfini, ce qui ne laisse aucune place pour les alternatives plus typiques du français comme *faire enquête / faire une enquête*. Mais ces considérations structurelles ne peuvent expliquer tous les cas. Parfois, l'espéranto adopte une forme très proche du français ; c'est le cas de *doni respondon* (donner une réponse). Mais si la forme est similaire, ses conditions d'emploi ne correspondent pas toujours à celles du français, ce qui nous mène au troisième facteur déterminant pour la phraséologie : le « glissement phraséologique ». Nous en donnons quelques exemples<sup>2</sup> dans la section suivante.

### 3.1. Poser une question : « *fari demandon* » ou « *starigi demandon* »

Il existe de nombreuses façons de « poser une question » en espéranto. Deux constructions se font concurrence dans notre corpus : *fari demandon* (« faire » une question, 38 occurrences), et *starigi demandon* (« poser, soulever » une question, l'équivalent de *eine Frage stellen* en allemand, 38 occurrences). Il existe aussi des variantes moins fréquentes : *meti demandon* (« soumettre » une question,

2 Ces exemples ont été tirés d'un corpus de 4 000 000 de mots (pour l'espéranto) ainsi que d'un corpus de 30 000 000 de mots (pour le français). Le corpus en espéranto est composé de textes académiques, littéraires et journalistiques. Le corpus français est composé du corpus *Le Monde* de 1994, des centaines d'ouvrages littéraires de l'*Association des bibliophiles universels*, et la partie française du corpus administratif *Acquis communautaire européen*.

15 occurrences) et *levi demandon* (« soulever » une question, 8 occurrences). Il nous semble que *fari* est le V par défaut dans beaucoup de constructions VN en espéranto. Ce verbe est souvent choisi dans des constructions où d'autres V seraient utilisés en français (*fari + baton, decidon, viziton*). De même, nous avons indiqué plus haut que *fari* n'a pas la même fonction causative que *faire*, ce qui le libère pour ce genre de construction, tout en réduisant les types de procès qu'il peut exprimer (*fari* n'est pas utilisé pour exprimer des procès relationnels comme *faire + beau, chaud, défaut, froid, partie*, etc.)

Quelles différences lexico-grammaticales peut-on déceler entre *fari + demandon* et *starigi demandon* ? Même si l'on ne comprend pas l'espéranto, on peut voir dans la concordance suivante que *fari + demandon* a souvent une interrogation dans son co-texte. Ces emplois correspondent à des procès « communicatifs », équivalant à des interrogations orales. En (7) et (8) cette construction introduit un subordonnant interrogatif *ĉu* (du polonais *czy*) :

- 6) La Maljunulo respondis pli frue, ol Sehei sukcesis **fari demandon**.
- 7) En unu kunveno esperantista iu **faris la demandon**, ĉu oni devas diri : « mi amas vin », au « mi vin amas », [...].
- 8) Ili **faris la demandon**, ĉu ili povas partopreni.
- 9) La Princo ekprenis la skatolon, kaj malfermis la buŝon por **fari alian demandon** ; sed, antaŭ ol li povis eligi unu solan vorton [...].

La lexico-grammaire de *starigi + demandon* est légèrement différente. Dans beaucoup de contextes, il s'agit d'un procès cognitif, d'un problème à résoudre plutôt que d'une référence à une interrogation. Le N *demandon* (question) est souvent post-modifié par des structures relatives (10 *que*, 11 *déjà posée*, 12 *pourquoi*) ou des prépositions comme *pri* (13 *sur*) :

- 10) « Ĉu vi sentis timon ? » mi diris, **starigante la demandon kiun** virinoj ofte starigas, kaj ricevante la respondon kiun preskaŭ ĉiam ili ricevas.
- 11) [...] li ŝancelis la kapon, faligis la brakojn nerveze sur la genuojn kaj sidis tie sensone, **starigante la demandon jam starigitan** en horoj malpli malhelaj [...].
- 12) Se li rapidis, tio **starigas interesan demandon, kial** li estis tiel rapidema [...].
- 13) ...nia lando estis la unua, kiu ankoraŭ en 1946 **starigis la demandon pri** malpermeso de produktado kaj uzo de atoma armilaro [...].

Or, les différences entre *fari demandon* et *starigi demandon* deviennent plus appréciables lorsqu'on fait le même exercice en français. Dans notre corpus français, la construction *poser + question* est plus fréquente (551 occurrences). Elle témoigne d'une très grande variation syntaxique, avec des inversions relatives (15), des expansions enchâssées (15), des passifs (16) et des emplois pronominaux introduisant une interrogation (17) :

- 14) Enfin, il faudra répondre à la **question que posent** anxieusement les parents des 230 victimes [...].
- 15) La première **question à poser** pourrait consister à déterminer si les déchets sont ou non classés dangereux.
- 16) Je crois que la **question est posée** de façon trop vague.
- 17) Ces mesures d'hygiène étant respectées [...], la **question se pose** de savoir s'il faut ou non exiger le dépistage obligatoire de l'infection par le VIH chez [...].



Par contre, la construction *soulever* + *question* est beaucoup moins fréquente (36 emplois), et comme son « équivalent » en espéranto (*starigi* + *demandon*) elle semble apparaître seulement dans des registres soutenus. Cette construction est dominée par le passif :

- 18) Savons-nous comment sera jugée la **question soulevée** par la bigamie fort innocente de la comtesse Ferraud ?
- 19) Le comité examine toute **question soulevée** par son président soit de sa propre initiative, soit à la demande du représentant d'un État.
- 20) Il y a une autre **question** qui a souvent été **soulevée** par les Français et les Britanniques, et qui concerne le « contrôle démocratique » du système [...].
- 21) [...] les jospinistes se sont montrés défensifs sur la **question** du parti **soulevée** par Mr Fabius et ses amis.

Ces exemples démontrent que même quand il existe des constructions parallèles entre deux langues, elles ne sont pas symétriques. La différence en espéranto se résume essentiellement à des contextes formels différents (avec ou sans post-modification). Par contre, l'écart entre les constructions françaises est plus profond. *Poser* + *question* connaît plus de variations lexico-grammaticales que *soulever* + *question*, qui se voit cantonné à des emplois assez spécialisés.

### 3.2 Prendre une décision : « *fari decidon* » ou « *preni decidon* »

Nous nous tournons maintenant à une autre paire d'expressions : *fari decidon* (« faire » une décision) et *preni decidon* (« prendre » une décision), que nous pouvons comparer avec le prédicateur simple : *decidi* (décider). *Fari* + *decidon* est plus fréquent (61 emplois), et plus variable. La *decido* (décision) peut être thématifiée (22, 23) ou spécifiée par des déterminants ou des adjectifs (24, 25). Dans la plupart des cas, la nature de la décision n'est pas précisée. Il s'agit plutôt d'une définition des compétences de telle ou telle autorité dans un contexte administratif ou juridique :

- 22) [...] ĉiuj **decidoj** estis **faritaj** unuanime.
- 23) FAU malhavas plenuman organon. Realajn **decidojn faras** sole la ĉiujara kongreso.
- 24) Por la direktejo de la PS, kiu estis **farinta** kontraŭan **decidon**, « Eŭropo » ja valoras la neadon de ĝiaj promesoj !
- 25) En tia okazo mi esprimas proteston kontraŭ ĉia **farita** juĝa **decido**, respondis Ĉassie kaj forlasis triumfe la salonon de juĝo.

Ces emplois contrastent avec *preni* + *decidon* (13 exemples au total). Il s'agit dans tous les cas d'une décision personnelle dans un contexte narratif. On note en particulier que la décision est souvent évaluée par un adjectif (28, 29) ou un adverbial modal comme *tuj* (du lituanien *tuojau* « tout de suite »). Dans ces exemples, la nature de la décision n'est pas introduite dans une complétive, mais se trouve plutôt dans le co-texte :

- 26) [...] mi **tuj prenis decidon** : nun morti ŝi nepre devas.
- 27) Mi **tuj prenis decidon**. Vendinte mian patran domon, mi donis parton de la tiel enspezita mono al fidinda amiko, [...].

- 28) Do, mi **prenis** la kompreneblan **decidon**, iris al F-ino Morrison, diris al ŝi, ke mi estas absolute certa, ke ŝi posedas la decidigajn pruvojn [...].
- 29) Estis videble, ke li **prenis** energian kaj nerevokeblan **decidon**.

Pour compléter cette analyse, nous devons aussi discuter des différences entre le V simple *decidi* (décider) et ses « équivalents » VN. On note d'abord que le V simple est la forme la plus fréquente (518 occurrences) avec des compléments très variés. Dans les exemples suivants, *decidi* sert à introduire un deuxième V, un infinitif en *-i* (30, 31), ou une conjonction de subordination (32 *que*, 33 *pourquoi*). Quand le V est transitif (34), il signifie « trancher, déterminer ». Dans tous les cas, et à la différence des constructions VN, la nature de la décision est précisée dans le complément ou la proposition complétive :

- 30) Fine li tute perdis la paciencon kaj **decidis** serioze interparoli kun la edzino,--sed sxi tiel bone lin renkontis, ke li por cxiam forl.
- 31) Kiam ni estis trinkintaj pli da konjako, li **decidis** tranokti cxe mi kaj li eliris por parki sian veturilon. Post kelkaj minutoj li revenis kaj.
- 32) Kiam miaj gepatroj **decidis**, ke mi studos juron en Parizo, okazis longaj diskutadoj por arangi ciun aferon.
- 33) Tiam oni **decidas**, kiel respondi al la demandoj rilate al la ne preskribitaj klerigvariabloj tiel, [...].
- 34) Normale la I-verbo signife estas la pli grava parto, kaj ĝi **decidas** la frazrolojn.

Ces emplois ne sont pas très éloignés de ceux de l'anglais, qui possède la même série (*to decide, to make a decision, to take a decision*). Mais nous nous garderons de spéculer sur les correspondances entre l'anglais et l'espéranto ici ! Une question se pose néanmoins : est-il possible qu'un schéma lexico-grammatical entier soit emprunté à une langue à l'exclusion des schémas concurrents provenant des autres langues ? Nous nous contenterons de noter ici que les schémas lexico-grammaticaux des constructions VN sont toujours plus spécialisés que ceux des V simples. Dans le cas de *fari / preni + decidon*, ces constructions servent à *ne pas* préciser la nature de la *décision*. Les constructions VN servent à mettre plutôt l'accent sur le fait que le procès est en train de se faire, et sur la façon dont ce procès se déroule dans le récit ou l'argumentation du texte.

### 3.3. Les prédicateurs complexes en espéranto

Nous avons indiqué que la morphologie de l'espéranto ne favorise pas la formation de locutions verbales. Il semble que le seul verbe impliqué dans ce genre de construction soit *havi* (avoir), de l'anglais *to have*. *Havi* n'a pas la même valeur que son étymon anglais ou son équivalent français car il n'est jamais utilisé comme verbe auxiliaire. Mais *havi* est utilisé dans des GV complexes introduisant un deuxième V. Nous avons vu, pour le français, que les locutions en *avoir + N* expriment une « facette » du deuxième V, c'est-à-dire une évaluation cognitive ou attributive du procès exprimé par le prédicat entier. Nous ne trouvons que des exemples attributifs en espéranto, ce qui correspond aux emplois avec un article en français.

Dans tous les exemples que nous examinons ici, la construction VN en espéranto a un V simple équivalent. Ceci est une conséquence de la structure morphologique de l'espéranto, mentionnée plus haut. Et dans chaque cas, on peut observer une spécialisation dans la lexicogrammaire des deux formes. On voit ainsi que dans (35) la construction VN *havas la devon* + V (*avoir le devoir de* + V) exprime un « devoir moral », ce qui contraste avec l'emploi modal du prédicateur simple dans (36) *devas* (doit) :

- 35) Se Membroŝtato estas la viktimo de armita agreso sur sia teritorio, la aliaj Membroŝtatoj **havas la devon helpi** kaj asisti ĝin per ĉiuj rimedoj je ilia dispono, laux Artikolo 51 de la Ĉarto de [...].
- 36) AGNESO : – (al si mem) Mi **devas agi** lerte (laŭte) Vi [...]. (kun ideo) Ha!

Dans les termes de Halliday, il s'agit d'un contraste entre la « modulation » (exprimée par un GV complexe en 35) et la « modalité » (exprimée par un GV simple en 36). Le même contraste s'opère dans la série *havi la eblon* / *havi la eblecon* / *ebli* (avoir la capacité, avoir la possibilité, pouvoir), où la forme *ebleco* dans (38) est un concurrent assez proche de *eblo* où la racine *abl-* comporte un affixe dérivationnel de qualité *-ec-* :

- 37) la gazetoj ne trovas necesa eniĝi en tion, pri kio ili skribas, kaj kontentiĝas nur per tio, ke ili **havas la eblon regali** la legantojn per ridinda novaĵo aux fari spritaĵon.
- 38) Dum lia vizito, preskaŭ 20 lokaj esperantistoj **havis la eblecon renkontiĝi** kaj paroli kun li dum vespermanĝo ĉe la korea restoracio NY Kom Tan.

Dans (39), le V simple *ebli* est utilisé dans une structure impersonnelle, l'équivalent de « il est possible de / que » :

- 39) Ne **eblas trotaksi** la rolon de ekonomiaj normoj.

Tous ces emplois correspondent *grosso modo* à un système de « modalité », avec des équivalents traduits par *devoir* et *pouvoir*. Mais il existe une deuxième série d'emplois où un GV simple ne semble pas convenir en français. On obtient ainsi un contraste entre *havi la kapablon* (avoir la capacité de) et *kapabli* (sans véritable équivalent) :

- 40) Kvankam la juna virino poste mortis, ŝi **havis la kapablon forlasi** sian tombon nokte kun la celo suĉi la sangon de aliaj personoj.
- 41) Sed mi ne **kapablas forgesi** ilin, fraulino Stepeltono, – mi diris.

De même *havi la intencon* (avoir l'intention de) et *intenci* (sans équivalent, sauf *to intend* en anglais) :

- 42) Mi **havas la intencon prezenti** al la Akademio projekton de regularo pri la tri jenaj punktoj : [...].
- 43) Li **intencis** fine akiri la bienon, kaj li pretis uzi iun ajn ilon au riski ion ajn tiucele.

Ainsi que *havi la kuraĝon* (avoir le courage de) / *kuraĝi* (sans équivalent) :

- 44) [...] malgrau la diktaturo de la nuna prezidento Pervés Muŝarraf, apogita de Usono, ŝi **havis la kuragon reveni** al sia lando, por rekomenci demokratian politikan movadon kaj rekandidatiĝi.
- 45) La sekvan tagon la konsilisto estis tre gaja kaj neniu **kuraĝis demandi** lin pri la okazintaĵo de la nokto.

Et enfin *havi la kutimon* (avoir l'habitude de) / *kutimi* (sans équivalent) :

- 46) La amerikano ekzemple **havas la kutimon** meti tuj sub la nomo de la adresato la straton kaj numeron, [...].
- 47) Kiam Kruko estas en kompanio de pluraj homoj, li **kutimas** demandi : – ĉu vi aŭdis pri la nova bordelo en la X-strato ?

Quelle différence peut-on discerner entre les V simples et les locutions VN ? Dans la majorité des cas, en français et en espéranto, l'expression VN est utilisée dans un contexte statif, qui exprime une « modulation » ou une évaluation attributive. Le V simple équivalent exprime une « modalité » (traduisible par *devoir* ou *pouvoir*). Le français manque d'équivalents pour certaines formes verbales simples qui sont en espéranto exploitées dans des contextes dynamiques ou narratifs.

#### 4. CONCLUSION

Une construction « verbo-nominale » (VN) comporte un verbe générique et un nom qui désigne ou délimite la portée du procès sémantique exprimé par le prédicat. Cette définition est adéquate dans la perspective traditionnelle de la phraséologie, où il est question de la relation privilégiée entre deux lexèmes (Blumenthal / Hausmann 2006). Mais nous avons considéré ici d'autres facteurs dans l'exploration de ces expressions, en particulier leur rôle textuel. En effet, nous avons démontré ici que chaque construction VN obéit au principe « lexico-grammatical » de Halliday (1985, Halliday / Matthiessen 2004), selon lequel la spécialisation phraséologique, c'est-à-dire le figement fonctionnel et formel d'une unité linguistique, s'étend bien au-delà de la simple relation entre ses éléments. Ce genre de figement n'est pas une propriété statique de quelques unités isolées. Il s'agit d'un processus dynamique de « glissement phraséologique » qui s'applique au lexique entier, et qui se fait en deux temps. D'abord, une expression se spécialise dans le contexte d'un discours spécifique. Par la suite, si l'expression se répand dans la langue générale, elle entre en contact avec les divers contrastes de ce système lexico-grammatical plus vaste, ce qui mène à un deuxième processus de spécialisation.

Or, ces notions sont plus faciles à saisir lorsqu'on compare la phraséologie du français à une langue planifiée comme l'espéranto. Alors que le français exploite une douzaine de verbes génériques dans ses constructions VN, l'espéranto privilégie largement deux verbes par défaut : *fari* (< faire >) dans des prédicats complexes, et *havi* (< avoir >) dans des prédicateurs complexes (ou « locutions »). Les constructions VN sont dans les deux langues plus spécialisées que leurs V simples équivalents. Mais les VN sont encore plus spécialisées en espéranto. Cette situation est en partie imputable à des facteurs stylistiques (la moindre variété des registres dans cette langue, le conservatisme de certains espérantistes), ainsi qu'à des facteurs structurels (notamment la morphologie agglutinante de l'espéranto). Or, il est normal d'observer une certaine spécialisation phraséologique dans une

communauté de spécialistes. Mais ce qui est frappant ici, c'est d'observer le développement d'une phraséologie régulière et symétrique dans une langue « anarchique », qui ne connaît pas les contraintes d'une communauté linguistique traditionnelle.

## 5. BIBLIOGRAPHIE

- Allerton, David, *Stretched Verb Constructions in English*. – London : Routledge, 2002.
- Banks, David, « The Range of Range : A transitivity problem for systemic linguistics », in : *Anglophonia*, 8 (2000), p. 195–206.
- Blanke, Detlev, *Internationale Plansprachen. Eine Einführung* (Sammlung Akademie-Verlag Sprache, 34). – Berlin : Akademie-Verlag, 1985.
- Blumenthal, Peter / Hausmann, Franz Josef, « Présentation », in : Blumenthal, Peter / Hausmann, Franz Josef (éds.), *Collocations, corpus, dictionnaires (Langue française, 150)*, 2006, p. 3–14.
- Cherpillod, André, *Les Langues agglutinantes et l'espéranto*. – Courgenard : La Blanchetière, 1989.
- Dasgupta, Probal, « Idiomaticity and Esperanto texts : an empirical study », in : *Linguistics*, 31 / 2 (1993), p. 367–386.
- Eco, Umberto, *La ricerca della lingua perfetta nella cultura europea*. – Bari : Laterza, 1993.
- Edwards, John, *Multilingualism*. – London : Routledge, 1984.
- Fiedler, Sabine, *Plansprache und Phraseologie : Empirische Untersuchungen zu reproduziertem Sprachmaterial im Esperanto*. Habilitationsschrift. – Leipzig : Universität Leipzig, Philologische Fakultät, 1998.
- Giry-Schneider, Jacqueline, *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. – Genève / Paris : Droz, 1987.
- Gledhill, Christopher, *The Grammar of Esperanto – A Corpus-Based Description*. – München : Lincom Europa, 2000a.
- Gledhill, Christopher, *Collocations in Science Writing*. – Tübingen : Narr, 2000b.
- Gledhill, Christopher, « La portée : seul dénominateur commun dans les constructions verbo-nominales », in : *Actes du 1<sup>er</sup> colloque Res per nomen* (Reims 24–36 mai 2007). – Reims : Université de Reims, 2007, p. 113–124.
- Grimshaw, Jane / Mester, Armin, « Light Verbs and  $\theta$ -Marking », in : *Linguistic Inquiry*, 19 (1988), p. 205–232.
- Gross, Gaston, « Introduction » et « Pour une Bescherelle des prédicats nominaux », in : Gross, Gaston / Pontonx, Sophie de (éds.), *Verbes supports : Nouvel état des lieux (Lingvisticae Investigationes, 27 / 2)*, 2005, p. 167–169, p. 343–358.
- Halliday, Michael A. K., *An Introduction to Functional Grammar*. – London : Arnold, 1985.
- Halliday, Michael A. K. / Matthiessen, Christian, *An Introduction to Functional Grammar*. – London : Arnold, 2004.
- Jespersen, Otto, *An International Language*. – London : Allen & Unwin, 1928.
- Kalocsay, Kálmán / Waringhien, Gaston, *Plena Analiza Gramatiko*. – Rotterdam : Universala Esperanto Asocio, 1985.
- Kearns, Kate, « Predicate Nominals in Complex Predicates », in : *MIT Working Papers in Linguistics*, 10 (1989), p. 123–134.
- Large, Andrew, *The Artificial Language Movement*. – Oxford : Blackwell, 1985.
- Larjavaara, Meri, « À quoi sert l'objet interne ? », in : *Travaux de linguistique : Revue internationale de linguistique française*, 35 (1997), p. 79–88.
- Lo Jacomo, François, *Liberté ou autorité dans l'évolution de l'espéranto*. – Pisa : Edistudio, 1981.

- Mjasnikov, Leonid, *Principy stanovlenija i razvitii frazeologii v esperanto i v etnicheskich jazykach (anglijskom, vengerskom, nemeckom, ruskom, francuzskom)*. – Moscou : Université d'état, 1989.
- Ogden, Charles Kay, *Basic English : A General Introduction with Rules and Grammar*. – London : Treber, 1930.
- Schubert, Klaus (éd.), *Interlinguistics, Aspects of Planned Languages*. – Berlin : de Gruyter, 1989.
- Staib, Bruno, « La relation syntagmatique dans le lexique : à propos des collocations verbo-nominales », in : Dupuy-Engelhardt, Hiltraud (éd.), *Questions de méthode et de délimitation en sémantique lexicale*. Actes d'EUROSEM 1994. – Reims : Presses Universitaires de Reims, 1996, p. 175–184.
- Tonkin, Humphrey, *Esperanto, Interlinguistics and Planned Languages*. – New York : University Press of America, 1997.
- Vivès, Robert, « L'Aspect dans les constructions nominales prédicatives : avoir, prendre, verbe support et extension aspectuelle », in : *Linguisticae Investigationes*, 3 / 1 (1984), p. 161–185.
- Waringhien, Gaston / Duc Goninaz, Michel, *Plena Ilustrita Vortaro de Esperanto*. – Paris : Sennacia Asocio Tutmonda, 2002 [<sup>1</sup>1968].
- Wells, John, *Lingvistikaj aspektoj de Esperanto*. – Rotterdam : Universala Esperanto Asocio, 1978.
- Yaguello, Marina, *Les Langues Imaginaires*. – Paris : Seuil, 2006.
- Zamenhof, Lejzer Ludwik, *Meždunarodnyj jazyk – Lingvo internacia*. – Varsovie : Kel'ter, 1887.